



---

## PROFIL D'ENSEIGNEMENT

**BACHELIER – ÉDUCATEUR(RICE) SPÉCIALISÉ(E) EN ACCOMPAGNEMENT  
PSYCHO-ÉDUCATIF**

**ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017**

# 1. Wallonie-Bruxelles Enseignement et ses valeurs

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

## DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

## OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

## RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

## ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

## 2. Haute École de Bruxelles : nos valeurs et objectifs

### NOS VALEURS

La HEB est une école organisée par la Communauté française et elle se caractérise par la neutralité de son enseignement, conformément au Décret du 31 mars 1994, modifié le 17 décembre 2003. La HEB organisée par la Communauté française constitue un service public.

La HEB défend les principes fondamentaux et les valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme. La HEB est accessible à tous sans distinction de sexe, d'origine, de culture, de convictions politiques, religieuses ou philosophiques et forme ses étudiants à la neutralité.

La HEB prépare les étudiants à leur rôle de citoyens responsables contribuant au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire.

### NOS OBJECTIFS

La HEB s'efforce de mettre sur le marché du travail des spécialistes rapidement autonomes, capables de s'insérer efficacement dans leur milieu professionnel et de prendre en charge leur développement personnel continu ainsi que celui des personnes dont ils sont responsables.

La HEB a pour objectif de promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants. Elle les forme à l'autonomie intellectuelle, notamment en encourageant leur accès aux moyens d'information modernes disponibles. Elle les prépare aux exigences et à la complexité de la réalité du monde socio-économique en développant, tant via le contenu des enseignements que par les autres activités organisées, leur curiosité scientifique, artistique, philosophique et politique, ainsi que leur esprit critique.

La HEB donne ainsi accès à de nombreux outils de connaissance tels que ses bibliothèques, Internet, laboratoires, diverses banques de données, etc. Elle privilégie également les contacts extérieurs et est membre du Pôle Universitaire Européen de Bruxelles Wallonie.

Les formations offertes par la HEB sont garanties au plus haut niveau et doivent permettre aux étudiants de jouer un rôle actif dans tous les aspects de leur vie future.

La formation générale, jointe à une approche plus pratique en prise directe avec la réalité d'aujourd'hui, est inscrite dans les différents programmes d'activités d'études (type court et type long). Formation générale, spécialisation de haut niveau et à orientation professionnelle ont été mises en œuvre grâce aux stages obligatoires en milieu professionnel, à la recherche appliquée et à une collaboration directe avec les milieux professionnels.

Une fois leur curiosité et leurs compétences développées, les étudiants seront par ailleurs encouragés à maintenir ces compétences en adéquation avec le monde professionnel, dans le contexte de formation tout au long de la vie. Dans le cadre de la HEB, ils peuvent avoir accès à des spécialisations, suivre des formations continues par le biais de l'Institut de Formation en Cours de Carrière (IFC) et l'Association pour la Promotion de la

Formation en Cours de Carrière (FCC) auxquels la Catégorie Pédagogique fait offre de formations ou être associés, par les enseignants-chercheurs de cette même catégorie, à des recherches-actions pour l'innovation pédagogique.

La HEB incite également les étudiants à la mobilité et aux collaborations diverses, puisqu'elle inscrit ses enseignements dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle. Elle respecte les prescrits du Système de Transfert de Crédits Européens (ECTS) dans le cadre des échanges internationaux et délivre à chaque étudiant un supplément au diplôme qui devra faciliter son intégration dans le monde professionnel international.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA CATÉGORIE PÉDAGOGIQUE

Les principaux objectifs de la catégorie pédagogique de la HEB sont les suivants :

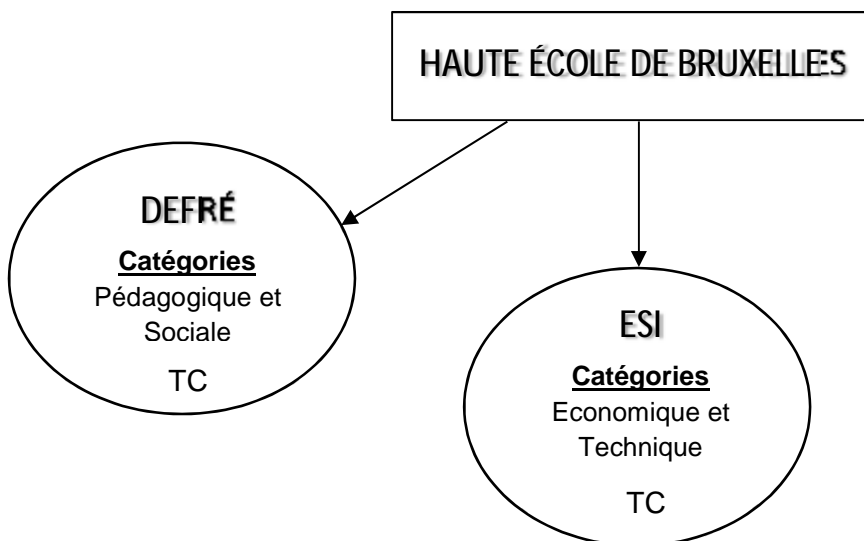
- former un public plus motivé par l'action pédagogique et éducative en lien avec le terrain que par une démarche essentiellement théorique ;
- associer étroitement la théorie et la pratique en dispensant une formation théorique, toujours articulée avec une mise en situation réelle ;
- former, à un haut niveau, des professionnels capables à la fois d'exercer au mieux leur futur métier et de mener en permanence une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches.

Pour ce faire, le corps enseignant est composé majoritairement d'universitaires (de niveau Master ou disposant d'un doctorat), dont une partie ayant si possible un passé professionnel dans l'enseignement maternel, primaire, secondaire ou dans l'encadrement psycho éducatif. Pour rencontrer la spécificité de cette voie de formation, s'y ajoutent des maîtres de formation professionnelle, engagés en raison de leurs compétences dans un champ professionnel précis et identifiable. Pour la même raison, dans certains cas, les enseignants exercent leur fonction à titre accessoire, afin de garder un ancrage dans la pratique qu'ils peuvent ainsi transmettre aux étudiants.

La formation visant à l'efficacité opérationnelle immédiate sur le terrain du futur travailleur, la pédagogie accorde une large place au contact avec la réalité de terrain. Les stages pratiques en milieu professionnel constituent donc un élément essentiel des programmes.

Actuellement, la formation des futurs enseignants et éducateurs spécialisés s'inscrit dans le niveau 6 du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC). L'actuelle note d'orientation présentée par le Ministre Marcourt et réorganisant la formation initiale des enseignants suggère de maîtriser cette formation et donc de l'intégrer au niveau 7, comme c'est le cas dans la toute grande majorité des pays européens.

### 3. Haute École de Bruxelles : offre de formations



#### DEFRE Catégorie Pédagogique (type court Niveau 6) :

*Bachelier – Instituteur(trice) préscolaire*

*Bachelier – Instituteur(trice) primaire*

*Bachelier – Agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur :*

Sous-sections Normales :

- Français-Français langue étrangère
- Français-Morale
- Mathématiques
- Sciences Économiques et Sciences Économiques Appliquées
- Langues Germaniques : Néerlandais-Anglais
- Sciences : Biologie, Chimie, Physique
- Sciences Humaines : Histoire, Géographie, Sciences Sociales

Sous-section Normale Technique Moyenne

- Économie Familiale et Sociale

*Bachelier – Édicateur(trice) Spécialisé(e) en Accompagnement Psycho-Éducatif*

*Spécialisation en Orthopédagogie*

*Spécialisation en Accompagnement en Milieux Scolaires*

*Spécialisation en Intégration des Technologies Nouvelles au Service de l'Enseignement*

#### DEFRE Catégorie Sociale (type court Niveau 6) :

*Spécialisation en Sciences et Techniques du Jeu*

**ESI Catégorie Économique (type court Niveau 6) :**

*Bachelier en « Informatique de Gestion »*

**ESI Catégorie Technique (type court Niveau 6) :**

*Bachelier en Informatique et Systèmes – finalité Informatique Industrielle*

*Bachelier en Informatique et Systèmes – finalité Réseaux et Télécommunications*

*Spécialisation en Sécurité des Réseaux et des Systèmes Informatiques*

**ISTI Catégorie Traduction-Interprétation (type long Niveaux 6 et 7) :**

*Bachelier en Traduction et Interprétation (1<sup>er</sup> cycle)*

*Master en Traduction (2<sup>e</sup> cycle)*

- option Traduction Multidisciplinaire
- option Traduction et Industries de la Langue
- option Traduction Littéraire
- option Traduction ès Relations Internationales

*Master en Interprétation (2<sup>e</sup> cycle)*

## 4. Référentiel de compétences de l'éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif

### Profil professionnel

*L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier. En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur future carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances et stimule la recherche et l'innovation.*

*Le profil professionnel de l'éducateur spécialisé peut être décrit comme suit :*

L'éducateur spécialisé est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il fait preuve d'esprit critique. Il remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales .... Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

Il est conscient du cadre déontologique et professionnel dans lequel il se trouve et s'y inscrit. Il se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même que pour les autres. Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

Il est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interpellé par eux et de les interpellé ; il collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socioéducatives appropriées. Toujours, il reste attentif à se questionner par rapport à sa pratique. Il s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.

Il travaille avec ce qu'il est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il noue avec les autres personnes.

## 4. Référentiel de compétences de l'éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif

**Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et dans la réflexion d'équipe
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

**Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

**Etre un acteur institutionnel et social engagé**

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- Assumer son rôle social et politique



### **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates**

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire, sur cette base, des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

### **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles**

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

### **Déployer son « savoir-y-faire<sup>1</sup> » relationnel dans la rencontre avec la personne**

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

<sup>1</sup> « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire professionnel. Idem pour « Savoir-y-être ».

## 5. Acquis d'apprentissage terminaux : « Charte de formation des Éducateurs spécialisés à l'Institut pédagogique Defré »

### L'éducateur spécialisé

#### Art. 1

L'Institut Defré de la Haute École de Bruxelles forme des éducateurs spécialisés qui véhiculent et mettent en œuvre toute une série de valeurs dans leur pratique professionnelle.

- a. L'éducateur spécialisé est une personne qui, en tant que citoyen et professionnel du sociale, adhère à double titre aux principes fondamentaux des Droits de l'Homme.
- b. L'éducateur spécialisé adopte une position centrée sur l'humain et est conscient des droits et devoirs qu'une telle position implique.
- c. L'éducateur spécialisé est un intervenant social qui place au cœur de sa pratique le sens qu'il remet toujours en question. Conditionné par une multitude de facteurs, ce sens se mesure à la lumière des balises légales et éthiques de son métier ainsi qu'au travers des expériences quotidiennes vécues et partagées avec son public et ses collègues de travail (concept d'éthique pratique).
- d. L'éducateur spécialisé, acteur de changement, est impliqué dans un processus de transformation. Celle-ci se joue à trois niveaux : dans la relation de soi à soi, dans la relation de soi à l'autre et dans la relation de soi au monde.
- e. L'éducateur spécialisé est un praticien réflexif, un professionnel créatif de la relation, qui a le souci de placer ses interventions tant dans une pratique individuelle que dans une pratique à plusieurs (équipe intra- et interdisciplinaire).

### Les étudiants

#### Art. 2

- a. Par son choix de faire partie de la formation d'éducateur spécialisé à Defré, l'étudiant s'inscrit dans une dynamique impliquante de formation. Il est donc indispensable que chaque étudiant, individuellement et lors de la vie en commun, prenne une place active dans la formation. Durant toute la durée de ses études, l'étudiant est amené à élaborer une pensée libre de tout dogme, critique et constructive.
- b. A cette fin, l'étudiant est attentif aux quatre éléments fondateurs de cette dynamique de formation.

\* **L'engagement.** Il s'agit pour l'éducateur spécialisé en devenir de prendre conscience de son appartenance à la société, à un institut, à une formation particulière. De ce fait, s'engager dans la formation d'éducateur spécialisé, c'est tout d'abord renoncer à une position de spectateur ou de consommateur d'une formation. Au contraire, il s'agit de mener des actes, d'adopter des attitudes et de mobiliser sa pensée et son action au travers d'un projet personnel de formation.

\* **La pensée** permet de reformuler et de comprendre le réel de manière permanente et mobile. Penser la formation d'éducateur spécialisé, c'est donc s'interroger sur le sens des interventions et des gestes professionnels auxquels l'ensemble de la formation prépare.

\* **La conscience de soi.** La finalité de la formation est de faire émerger un professionnel de la relation dans le cadre du quotidien où l'étudiant puisse développer la conscience de soi. La formation implique un travail sur soi permettant de se décentrer, de travailler ses émotions et donc d'établir une relation professionnelle à l'autre.

\* **La relation à l'autre et aux autres** est un élément fondateur tant du processus de formation que du cheminement professionnel de l'éducateur spécialisé et donc de l'étudiant. Elle inclut entre autres l'ouverture, l'authenticité, l'humilité, le discernement, l'honnêteté et la gestion des émotions. Cette relation se vit aussi bien dans sa dimension interindividuelle que collective ou communautaire.

- c. Entamer les études d'éducateur spécialisé à Defré implique un engagement citoyen pour lequel un positionnement sociopolitique, économique et environnemental est primordial afin de viser une société plus équitable, juste et durable. La formation encourage donc l'étudiant à se nourrir dans la construction de sa pratique professionnelle des valeurs telles que la justice sociale, l'épanouissement personnel par le renforcement du lien social, la mixité culturelle et sociale dans une perspective interculturelle et de cohésion sociale.

## Les formateurs

### Art. 3

Pour accompagner les étudiants dans la construction de leurs compétences professionnelles, les formateurs de la section Educateur Spécialisé à Defré s'engagent à mettre en évidence les valeurs du métier d'éducateur dans leur pratique professionnelle.

Dès lors :

- ils s'inscrivent dans une dynamique d'équipe afin de contribuer à une pensée critique, collective et solidaire ;
- ils sont attentifs tant à la transmission des savoirs qu'au maniement des savoir-faire ainsi qu'à l'élaboration des savoir-être. Ils encouragent les étudiants à articuler ces trois axes pour construire le « savoir s'y prendre » spécifique aux éducateurs ;

- ils s'investissent et mettent à profit leurs connaissances, leur vécu et leurs expériences lors des cours, séminaires, stages... ;
- ils adaptent leurs choix méthodologiques et évaluatifs dans une approche disciplinaire et interdisciplinaire en relation à la pratique des éducateurs spécialisés ;
- ils valorisent les rapports humains et restent attentifs aux demandes et aux difficultés des étudiants. Ils envisagent des espaces et des moments où les émotions peuvent être réfléchies et analysées avec respect dans une perspective pédagogique et professionnalisante.

#### **Art. 4**

**Les étudiants, formateurs et référents de stage sont tous acteurs et partenaires de formation.** Ils s'appuient sur l'engagement et la motivation qui les ont poussés vers la formation d'éducateur spécialisé. Ils agissent de manière critique de façon à renforcer leur engagement en tant qu'acteur social qui croit en l'éducabilité de chacun. Les partenaires de la formation tiennent à porter avec tous les acteurs concernés le projet de formation en instituant et renouvelant les pratiques et les valeurs qui les sous-tendent.

---

La Charte de formation des « Educateur spécialisé » est constituée d'un ensemble de finalités qui chapeautent toute la formation. Cette Charte est un document référentiel de base pour les trois années de formation.

En découle un thème de travail par année de formation dont dépendent des objectifs propres à la première année. Six compétences professionnelles attendues sur le « terrain » et déclinées en différentes capacités permettent d'atteindre ces objectifs.

C'est la pratique professionnelle sur le lieu de stage, la réflexion menée lors des séances de SPRP et les recherches théoriques qui permettront à l'étudiant d'acquérir et/ou d'améliorer ces compétences. L'évaluation de leur acquisition et/ou de leur amélioration, n'a de sens que si l'étudiant pratique régulièrement l'analyse réflexive.

Ainsi, l'étudiant sera en mesure de préciser les situations qui lui permettront de confronter son apprentissage de métier d'éducateur spécialisé.

## 6. Identification des Unités d'enseignement (UE)

**Article 77<sup>2</sup>** - Chaque unité d'enseignement au sein d'un programme d'études comprend une ou plusieurs activités d'apprentissage. Une unité se caractérise par les éléments suivants :

- 1° son identification, son intitulé particulier, sa discipline ;
- 2° le nombre de crédits associés ;
- 3° sa contribution au profil d'enseignement du programme, ainsi que les acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation ;
- 4° la description des objectifs, du contenu et des sources, références et supports éventuels, avec l'indication de ceux qui sont indispensables pour acquérir les compétences requises ;
- 5° le cycle et niveau du cadre francophone des certifications auxquels il se rattache et, si c'est pertinent, la position chronologique dans le programme du cycle ;
- 6° son caractère obligatoire ou au choix individuel de l'étudiant au sein du programme ou des options ;
- 7° la liste des unités d'enseignement prérequis ou corequis au sein du programme et si d'autres connaissances et compétences particulières préalables sont requises ;
- 8° les coordonnées du service du ou des enseignants responsables de son organisation et de son évaluation;
- 9° son organisation, notamment le volume horaire, l'implantation et la période de l'année académique;
- 10° la description des diverses activités d'apprentissage qui la composent, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en œuvre ;
- 11° le mode d'évaluation et, s'il échet, la pondération relative des diverses activités d'apprentissage ;
- 12° la ou les langues d'enseignement et d'évaluation.

Au sein d'un programme d'études, l'évaluation d'une unité d'enseignement peut faire l'objet d'une pondération à des fins de délibération par le jury lors du calcul de la moyenne visée à l'Article 139. - et à l'Article 140 - Cette pondération est également indiquée. À défaut, l'évaluation de chaque unité d'enseignement y intervient pour un poids égal.

---

<sup>2</sup> « Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études »

## 7. Demande de dérogation : en 1<sup>re</sup> année, organisation de l'Unité d'enseignement « Langues et langages » (5 ECTS) sur deux quadrimestres

En accord avec l'Article 79, § 1 du « Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études » cité ci-dessous, l'équipe en charge de cette unité formule la demande de pouvoir organiser cette unité sur les deux quadrimestres.

Article 79. - § 1er. L'ensemble des activités d'apprentissage de chaque unité d'enseignement des cursus conduisant à un grade académique de premier ou deuxième cycle se répartit sur un des deux premiers quadrimestres de l'année académique, à l'exception de certaines évaluations, stages, projets ou activités d'intégration professionnelle. A titre exceptionnel et pour des raisons pédagogiques motivées, certaines unités d'enseignement de premier cycle peuvent se répartir sur les deux premiers quadrimestres de l'année académique; dans ce cas, une épreuve partielle est organisée en fin de premier quadrimestre, conformément aux dispositions de l'article 150, § 1er.

### Les raisons pédagogiques de la répartition de cette UE sur deux quadrimestres :

Cette unité comprend trois activités d'enseignement :

- Maîtrise de la langue écrite (20h)
- Technique d'expression écrite et orale (40h)
- TP d'informatique (20h)

Au 1<sup>er</sup> quadrimestre, il s'agirait, en très petits groupes, d'organiser le cours de « maîtrise de la langue écrite » qui déboucherait sur un examen dispensatoire en janvier (examen « seconde chance », si nécessaire, en juin).

Le cours « technique d'expression écrite et orale » s'organiserait en continu sur l'année, en « accroche » des stages puisqu'il s'agit d'y travailler spécifiquement les écrits professionnels.

Aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quadrimestres, les étudiants auront des « TP d'informatique » qui les outilleront pour les deux cours ci-dessus.

### Modalités évaluatives de l'UE « Langues et langages » :

L'évaluation de l'UE se déroulerait en juin (sachant qu'en janvier les étudiants auront eu une première épreuve dispensatoire pour la maîtrise de la langue).

La partie « maîtrise de la langue » évaluée en janvier serait reconduite au 2<sup>e</sup> quadrimestre (avec remédiation ciblée) pour les étudiants en échec. Ils auraient ainsi un maximum de soutien pour se préparer à leur examen « seconde chance ».

